

Sélection de critères de qualité (Quéro) en vue d'une intégration au DOAJ

(notez que la numérotation Quéro a été maintenue)

1. Présentation de la revue

1. ISSN

- Afficher un ISSN différent pour la revue numérique et la revue imprimée
- L'ISSN doit être valide, i.e. confirmé par le registre ISSN (<https://www.issn.org/fr>)

2. Titre de la revue

- Le titre de la revue doit être officialisé par son enregistrement auprès du registre ISSN
- Penser à déclarer toute modification sur un titre de revue : BNF, registre ISSN, site de la revue, plateforme d'hébergement, catalogues, tout système d'information où est enregistrée la revue

3. Entité éditrice

- Afficher clairement l'entité éditrice i.e. « personne morale publiant la revue » (institution, association, maison d'édition...)
- Afficher l'entité qui apporte la reconnaissance scientifique
- Afficher le propriétaire du titre (qui peut être différent de l'entité éditrice)
- Citer le niveau le plus élevé de l'affiliation (université plutôt que laboratoire)
- Afficher l'adresse postale et le courrier électronique de contact

4. Pays d'édition de la revue

- Indiquer le pays où se situe l'éditeur de la revue, i.e. où la maison d'édition exerce son activité, où sont effectuées les opérations commerciales, où siègent le personnel et le directeur de l'institution

5. Définition de la revue

- Afficher la ligne éditoriale et le périmètre de la revue

6. Mots-clés décrivant la revue

- Décrire la revue à l'aide de mots-clés (de préférence 5 maximum)

2. Organisation et transparence des procédures éditoriales

10. Mention des comités (de lecture, de rédaction, scientifique, ...)

- Afficher le nom du responsable scientifique

- Afficher de façon détaillée les comités (de lecture, de rédaction, scientifique, ...) en mentionnant leurs rôles, les noms des membres, les intitulés complets des affiliations, le pays
- Mettre à jour ces informations une fois par an

15. Instructions aux auteurs

- Détailler ce qui est attendu en termes de contenu et de forme

16. Dates de réception et d'acceptation finale des originaux

- Au minimum, déclarer le nombre moyen de semaines qui s'écoulent entre la première soumission de l'article et sa publication
- Faire apparaître, en plus, sur les articles (originaux et de révision) les deux dates de première soumission et d'acceptation finale pour publication

17. Procédure d'évaluation des articles

- Afficher la procédure d'évaluation des articles soumis pour informer les auteurs potentiels et rendre transparent le processus
- Mentionner les différentes étapes du processus auquel sera soumis l'article et inclure une mention sur l'instance responsable de la décision finale
- Citer le type de révision utilisé : évaluation par les pairs (peer review), évaluation en simple aveugle par les pairs (blind peer review), évaluation en double aveugle par les pairs (double blind peer review), évaluation ouverte par les pairs (open peer review), ...

19. Détection de plagiat

- Afficher la politique de détection de plagiat mise en oeuvre par la revue. Indiquer les procédures et/ou logiciels utilisés

3. Politique science ouverte, droits d'auteurs et licences

20. Politique d'accès ouvert et de réutilisation

- Présenter clairement sur le site de la revue (il ne s'agit pas de celui de l'éditeur) la politique de publication favorable à l'accès ouvert

21. Déclaration d'une politique en faveur du dépôt dans une archive ouverte

- Citer le répertoire spécialisé dans lequel la revue a déclaré sa politique favorable au dépôt du texte intégral en archive ouverte et a minima, sur le site web de la revue Ex. : Sherpa/Romeo

22. Absence de barrière technique d'accès au contenu

- Donner un accès libre sans nécessité de connexion/identification à une plateforme pour lire les contenus et sans verrouillage des fichiers

23. Antériorité des contenus en accès ouvert

- Donner accès aux contenus de tous les numéros depuis la création de la revue

24. Autorisation de réutilisation des articles à l'échelle de la revue

- Déclarer les autorisations de réutilisation et modification des contenus accordées via une licence - creative commons ou autre - de façon détaillée en déclarant le type de licence (CC BY, etc.)
- En cas de licences multiples, les expliquer et les mentionner

25. Autorisation de réutilisation à l'échelle de l'article

- Déclarer à l'échelle de l'article les autorisations liées à son usage et sa réutilisation
- Intégrer ces informations quel que soit le format de l'article en texte intégral (html, pdf, LaTeX ...)

26. Conservation des droits d'auteur sans restriction

- Formaliser et encadrer sous forme de contrat les relations entre les auteurs et l'entité éditrice assumant la responsabilité intellectuelle des contenus de la revue
- Autoriser l'auteur à conserver ses droits d'auteurs sans restriction et sans frein technique

27. Références ouvertes

- Rendre les données sur les références bibliographiques librement accessibles selon les standards de l'Initiative for "Open Citations I4OC"

29. Entête de l'article (ou cartouche)

- Reprendre a minima le titre de l'article, de la revue, sa date de soumission et de publication, le numéro, le nom de l'auteur, l'identifiant pérenne (DOI)

4. Caractéristiques de contenu

35. Langue(s) des articles

- Indiquer la/les langue(s) de publication des articles

5. Diffusion, visibilité et pérennité

37. Accessibilité des contenus et des interfaces

- Mettre en œuvre une politique d'accessibilité des contenus et des interfaces pour les publics empêchés de lire

38. Utilisation de différents formats d'édition

- Utiliser au moins deux formats d'édition différents qui favorisent l'hypertexte, la lecture et l'accessibilité, dont un format détachable Ex. : PDF, HTML, ePUB3, ...

40. Utilisation d'identifiants pérennes

- Utiliser des identifiants de ressources numériques sûrs et pérennes pour les publications, notamment pour pallier à l'instabilité du web Ex. : DOI, Handles, ARK, ...
- Utiliser des identifiants pérennes reconnus pour les auteurs, les bailleurs de fonds, les programmes de financement et les subventions, les établissements et autres entités pertinentes Ex. : ORCID ou IdRef pour les auteurs, FNRS ou Founder Registry (crossref) pour les financements, ...

41. Interopérabilité et métadonnées structurées au niveau de l'article

- Favoriser l'interopérabilité à l'échelle des articles par l'utilisation de métadonnées et données ouvertes, normées, structurées et documentées

44. Référencement dans les systèmes d'information

- Indiquer les systèmes d'information dans lesquels la revue est signalée : services d'indexation et résumés, annuaires, catalogues, portails de revues Ex. : DOAJ, Mir@bel, Academic Search Premier, PsycINFO, Medline, Isidore, ...

6. Modèle économique

47. Modèle économique général

- Afficher publiquement le modèle économique actuel de la revue (moyens humains récurrents, revenus, subventions, dotations, frais de publications, ventes, ...)